

Entre bohèmes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 39

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Font la conduit, menont le tropé,
Qué chut la rott, qué dien le fossé.

Vos empliya sont en grand masse
Arma de sabre, de plomm, d'rmasse.
Y'est pas c'qui gagn'q'les fa rota
C'qu'on leur command est de bien vota.

D'n'trot ôrs vos suchez les miolles,
Quat' m'lion fondus en niolles.
Por vo s'enfle la man q'baillie
Por no s'enfle la fôlie des tailles.

Nos allen fare tota l'histuère
Et decrevi tot los mystère.
Vos a megia tot l'hydraulique
A coui le profit de l'électrique.

P'los grands hotels tot' les grâces,
P'los petiou quartier tot' les crâsses.
Y iet n'a vargogne, on vrai fémier
Alla don vè place du martié.

Por vo campagne, argent, cocottes,
Les meillieu tranches du ruti;
Vos lécherez totes les carottes
Et los viu corsets dégarnis.

Vos êtes traître à la calotte,
Quand même ami de l'encora;
Vos êtes maître à la cagnotte,
Bientou vos sarey decora.

Tot trê chu voutrès cortès pattes,
Corri corri d'ior du canton,
Chu v'tron cul gar les savattes
Et p'tête ben le coup de bâton.

Nous traduisons ces vers pour les rares lecteurs qui ne les comprendraient pas :

Dans votre conseil les moutons dominant — Sur vingt-trois, quatre museaux de fouine — font la conduite, mènent le troupeau — qui est sur la route, qui est dans le fossé.

Vos employés sont en grande masse — armés de sabres, de plumes, de balais. — Ce n'est pas ce qu'ils gagnent qui les fait roter — ce qu'on leur commande, c'est de bien voter.

De nos os vous sucez la moëlle — quatre millions fondus en nuages! — Pour vous s'enfle la main qui donne — pour nous s'enfle la feuille des impôts.

Nous allons faire toute l'histoire — et découvrir tout le mystère. — Vous avez mangé toute l'hydraulique — avec le profit de l'électrique.

Pour les grands hôtels toutes les grâces, — pour les petits quartiers toutes les crasses. — C'est une vergogne, un vrai fumier — allez donc voir place du Marché!

Pour vous : champagne, argent, cocottes — les meilleures tranches du rôti : — Vous lécherez toutes les carottes — et les vieux corsets dégarnis.

Vous êtes traîtres à la calotte — quand même amis du curé — vous êtes maîtres à la cagnotte — Bientôt vous serez décorés.

Tous trois sur vos courtes pattes, — courez, courez hors du canton — Sur votre derrière, gare les savates — et peut-être bien le coup de bâton!

ON S'EN RAPPORTE

UN vieil agriculteur, dont la ferme perche sur les rives du Coruz, a passé la semaine dernière à Lausanne, chez son fils. Celui-ci se faisait une joie de le conduire à l'Exposition d'agriculture. Mais le père n'a pas voulu y mettre les pieds :

— Je suis trop vieux, a-t-il déclaré, pour étudier leurs machines et pour me mettre à faucher autrement qu'avec ma faux.

— Mais, père, il n'y a pas que des machines à Beaulieu : tu verras aussi des centaines de vaches superbes.

— Oh! j'en vois tout autant et d'aussi belles aux foires de Cossonay.

— Et les porcs! Il y en a dont la taille est celle des jeunes éléphants.

— Çaïze-tè! Le régent, qui a tout ça vu, m'a

dit : « Je n'ai pas trouvé grande différence entre vos trois gros cochons et ceux de l'Exposition, sauf que là-bas il y en a un peu plus. »

— Et les fleurs, père! Ça ne vous dit rien de voir la moitié de la place transformée en un gigantesque bouquet?

— Mais je vois tous les jours, sur les fenêtres de la belle chambre, les géranions de la Rosalie, et tu sais bien qu'on n'en peut trouver de plus beaux!

— Alors, père, je m'en vais seul à Beaulieu?

— Oui, oui... Tu me mèneras seulement à la cantine, car on veut tout de même boire un verre à notre santé et au canton de Vaud.

V. F.

Entre bohèmes. — Si je te demandais de me prêter vingt francs, qu'est-ce qu'il arriverait?

— Rien du tout.

EN REMONTANT LE COURANT

QUELQUES détails rétrospectifs à l'occasion de l'Exposition d'agriculture, dont le succès a dépassé toute attente.

Il s'agit des premières expositions qui furent organisées à Lausanne.

En 1833, eut lieu, à Lausanne, une « exposition cantonale des produits de l'industrie suisse ». Elle devait être installée au Bazar vaudois, alors au Chemin-Neuf, où était déjà une « exposition permanente des objets à vendre »; mais la présence de ces deux expositions ayant présenté des inconvénients, l'exposition cantonale fut transférée au Casino. Un journal lausannois en annonça l'ouverture en ces termes :

« L'ouverture de l'exposition cantonale des produits de l'industrie suisse a eu lieu cette semaine (!) au Casino. Nous appelons l'attention de nos concitoyens sur cet objet qui intéresse à un haut degré notre prospérité nationale. »

Quelques jours après, le même journal disait :

« L'exposition des produits de l'industrie suisse, dont nous avons précédemment annoncé l'ouverture, paraît exciter de plus en plus l'intérêt, soit des industriels, soit du public. Chaque jour on voit arriver de nouveaux objets destinés à l'exposition, de telle sorte que le nombre des numéros d'inscription s'élève maintenant à 400. Les industriels de Lausanne font à eux seuls presque tous les frais de cette exposition, comparativement du moins au reste du canton, fait que nous consignons ici avec plaisir dans ce sens, c'est qu'il constate les progrès de l'industrie déjà réalisés. Sans vouloir entrer pour le moment dans une analyse détaillée des objets exposés, nous nous bornerons à dire que quelques branches d'industrie nous paraissent être arrivées, dans notre pays, à un haut degré de perfection, entre autres l'ébénisterie, la serrurerie, la ferblanterie, l'armurerie, etc. Parmi les objets qui, dans une première visite, ont spécialement attiré notre attention, nous avons remarqué la carabine de M. Siber père, le violon de M. Pupunat, la collection pathologique de fers à chevaux de M. Falconnier, les blondes de M. Girard, les pailles qui se tressent à Rossinières, et le bureau en acajou de M. Baatard, de Lausanne, noté, si nous ne nous trompons pas, sous le numéro 229. Notre intention étant de faire un résumé complet par genre d'industrie, Messieurs les industriels ne seront pas surpris si nous ne les avons pas maintenant tous cités. »

L'exposition était organisée par le « comité d'industrie » de la Société vaudoise d'utilité publique (président, A. Pichard; secrétaire, Thomas-Nicole). L'appel aux exposants était conçu en ces termes :

« Messieurs les fabricants, artistes et industriels quelconques, établis en Suisse, ainsi que tous ceux qui en sont citoyens, quoique n'y résidant pas, sont invités à vouloir bien se rappeler qu'une exposition publique des produits de leur industrie aura lieu à Lausanne, sous les auspices du Conseil d'Etat, en mai 1833, et que les objets qu'ils jugeront à propos d'y envoyer seront reçus dans le local du « Bazar

vaudois » du 15 mars au 20 avril de la même année.

On recevra avec reconnaissance les ouvrages d'un travail rare et précieux qui pourront être envoyés, et tous les soins convenables seront pris pour leur conservation, ainsi que pour les placer de manière à en faire apprécier les mérites; mais on croit devoir cependant faire observer aux exposants que les ouvrages communs, qui ne se feront remarquer que par leur bonne exécution ou par le bas prix auquel on pourra les donner, seront aussi favorablement accueillis que les produits d'une grande valeur. La comparaison des ouvrages simples, mais d'un usage général, est même l'objet essentiel de l'exposition.

Tous les produits exposés seront assurés contre l'incendie. »

Une nouvelle exposition publique des produits des arts et de l'industrie suisses eut lieu à Lausanne du 6 mai au 1^{er} juin 1839. — « Comme la précédente, dit l'annonce de cette exposition, elle se fera aux frais et sous les auspices du Conseil d'Etat du canton de Vaud et par les soins de la Société vaudoise d'utilité publique. On n'y admettra que les ouvrages confectionnés par des ouvriers résidant en Suisse ou par des Suisses établis à l'étranger. »

Les objets étaient assurés contre l'incendie. « 20 médailles d'argent seront distribuées aux industriels qui auront exposé des objets remarquables par leur utilité générale, la modicité du prix et le fini du travail et mérité ainsi cette marque d'encouragement. »

Le comité central de l'exposition était présidé par W. Fraisse. En rappelant l'exposition, le 24 janvier 1839, le comité espère que « Messieurs les industriels sauront apprécier le but de l'exposition et qu'ils s'empresseront de concourir à son succès en y envoyant leurs produits divers. Ils témoigneront ainsi dignement des progrès de l'industrie et prendront une part utile au développement général de la prospérité nationale. »

Le *Nouvelliste* du 7 mai 1839 signale le « louable empressement de l'industrie d'Yverdon qui a fourni un ample contingent. Si chaque localité avait imité cette ville, l'exposition ferait, certes, honneur à l'industrie vaudoise. »

Ce journal signale comme remarquables des soieries de Bâle-Campagne et de Haute-Ville (Vevey), des chapeaux de paille de La Rogive (Vaud), la tréfilerie d'Aigle, les limes de Ste-Croix, les rasoirs Lecoultré, l'ébénisterie et la corderie d'Yverdon. Les autres cantons ont fourni quelques beaux envois, dit-il, et il cite « les magnifiques produits chimiques de Schnell, de Berthoud; les fils de fer de Neuhaus et Parisod, de Bienne; les bougies de Genève. Neu-châtel, dont l'industrie en horlogerie, en dentelles et en toiles peintes est si riche, n'a apporté aucun contingent. Le Tessin expose à Milan. »

L'exposition finit le 1^{er} juin, à midi.

Que de chemin parcouru dès lors!

L'alcoolisme. — Papa, qu'est-ce que c'est que l'alcoolisme?

— Mon ami, c'est le moyen de faire des crétiens avec de l'esprit.

Les divertissements. — Ils ne manquent pas. Voyez un peu :

Samedi et dimanche, à Beaulieu, exposition canine internationale.

Samedi soir et dimanche, à 2 h. et à 8 h., à la cantine de Beaulieu, concerts donnés par l'« Union Instrumentale ».

A Bel-Air, les représentations du Kursaal.

Au Théâtre, samedi et dimanche, les représentations du magicien Door-Leblanc.

Place de Milan, le cirque Sarraani

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie FATIO & GREC.